

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

---

Ministère de l'économie, des finances  
et de la souveraineté  
industrielle et numérique

---

**Arrêté du 23 février 2024**

**portant affectation à la mission « Recherche appliquée et promotion de la qualité »  
du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2405231A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,**

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 9 mai 1994 portant création d'une mission de contrôle Recherche appliquée et promotion de la qualité ;

Vu l'arrêté du 20 février 2024 portant nomination de Monsieur Olivier VAZEILLE dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II) ;

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Olivier VAZEILLE, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, nommé dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe II), est affecté à la mission « Recherche appliquée et promotion de la qualité » du Contrôle général économique et financier, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024.

## **Article 2**

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 23 février 2024

Pour le ministre et par délégation :  
La cheffe du Contrôle général économique et financier,  
V. NATIVELLE